

Santé et scolarisation d'un enfant

Episodes de fortes chaleurs : mesures préventives



Référence : Information du Ministère de l'Education nationale - 19/06/2017 - Recommandations aux directeurs d'école et chefs d'établissement pour prévenir les effets de la canicule

1. Principes :

- **Garder les enfants dans une ambiance fraîche**
- Sensibiliser les professionnels au contact des jeunes aux risques encourus lors de canicule, au repérage des troubles pouvant survenir, aux mesures de prévention et de signalement à mettre en oeuvre
- **Afficher les informations dans les salles de classes et la cantine**

2. A l'intérieur des locaux :

- **Etudier les possibilités de limiter les entrées de chaleur** dans les salles
- Vérifier la fonctionnalité ou l'installation de stores et/ou volets
- **Fermer les volets et les rideaux des façades les plus exposées au soleil**
- **Maintenir les fenêtres fermées** si la température extérieure est supérieure à la température intérieure.
- Disposer d'un thermomètre par salle
- avoir une solution de « repli » dans un endroit « frais » (bénéficiant de stores, ventilation).
- **adapter et limiter les dépenses physiques et activités sportives**
- diminuer voire éviter les activités à caractère physique ou se déroulant au soleil.
- **Aménager les horaires pour certaines activités** (*éviter les heures les plus chaudes, notamment de 12 à 16 heures*)
- Distribuer régulièrement de l'eau à **température ambiante** (veiller à sa qualité)
- Adapter l'alimentation (veiller à sa qualité : respect de la chaîne du froid)
- Veiller aux conditions de stockage des aliments (à la cantine).
- **Avoir une vigilance particulière envers les élèves connues comme porteuses de pathologies respiratoires ou en situation de handicap**
- **S'il y a prise de médicaments**, vérifier les modalités de conservation et les effets secondaires en demandant un avis auprès des médecins scolaires

3. Pendant les récréations et en cas de sortie en plein air

- **Eviter les expositions prolongées au soleil** (promenades, activités physiques et sportives...)
- Veiller à ce que les élèves soient **vêtus de façon adaptée** (chapeau, vêtements amples, légers, de couleur claire, couvrant les parties exposées de la peau...)
- Utiliser abondamment de la **crème solaire** (indice de protection élevé)
- **Boire abondamment** en évitant les boissons sucrées et en privilégiant l'eau non glacée
- Manger en quantité suffisante en évitant les aliments trop gras ou trop sucrés
- Lors de classes de découverte sous tentes, veiller à ce que celles-ci soient situées à l'ombre et que les élèves n'y séjournent pas lors de fortes chaleurs
- Veiller à pouvoir emmener éventuellement un enfant dans un endroit frais
- **L'opportunité du maintien des sorties scolaires est laissée à l'appréciation des chefs d'établissement, des IEN et des directeurs d'école** selon la nature et les conditions de la sortie et les risques d'exposition à la chaleur qu'elle présente, notamment pour les élèves les plus jeunes.